ÉCHOS DE PIOPOLIS
Volume 23, no 4, août-septembre-octobre 2019

Photo: Peter Manning

LE MOT DU MAIRE
par Peter Manning

COMITÉ « OFFENSIVE CONTRE LE MYRIOPHYLLE À ÉPI »

Le 18 juin dernier, le comité Offensive contre le myriophylle a été mis sur pied afin de rassembler les quatre municipalités riveraines nommément Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ainsi que l'APLM, COBARIC, et ProForêt Inc. Une première opération d'arrachage a eu lieu à la marina de Lac-Mégantic à la fin juillet. Plusieurs élus municipaux étaient présents et plus de 350 livres de myriophylle ont été arrachés. Une nouvelle offensive a eu lieu le 28 août.

CANADAMAN/WOMAN

L'événement a eu lieu les 6 et 7 juillet dernier. À cette occasion, nous avions deux participants de Piopolis soit Félix Guèvremont et Maïté Galipeau-Théberge.

Cet événement, je vous le rappelle consiste en :

- 3,8 km à la nage dans le lac Mégantic, du parc des Vétérans vers Baie-des-Sables et le départ se fait à l'aube, dès 4 h 30 du matin
- 180 km à vélo à travers la MRC du Granit incluant deux passages à Piopolis
- 42 km de course à pied, à travers la forêt de Chartierville jusqu'au sommet du mont Mégantic

- Cela doit être accompli seul avec, bien sûr, du ravitaillement le long du parcours — pour les dix derniers km de course à pied, le coureur est accompagné de quelqu'un jusqu'au sommet.

Félix, avec un temps de 12 heures 37 minutes, a terminé dans la catégorie M30-34 :

- 14e au classement général sur 145 participants
- 12e au classement par sexe sur 120 participants
- 3e au classement de sa catégorie

Maïté, avec un temps de 13 heures 44 minutes, a terminé dans la catégorie F25-29 :

- 34e au classement général sur 145 participants
- 4e au classement par sexe sur 25 participantes
- 1re au classement de sa catégorie

Bravo à nos deux compatriotes !

LE MOT DU MAIRE (SUITE)

par Peter Manning

TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC MÉGANTIC 2019

Le 3 août dernier, nous avons eu l'occasion de recevoir 30 athlètes internationaux venant d'aussi loin que la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Ces nageurs font partie des meilleurs(es) du circuit 10 km FINA (Fédération Internationale de Natation Amateur).

Pour Piopolis, recevoir ces gens chez nous est vraiment spécial. Accueillir des personnes provenant de pays comme la Hongrie, le Portugal, les Seychelles, le Qatar, les Émirats arabes unis, l'Argentine, Hong Kong et la Chine est un honneur. Nous sommes, avec la population du Lac-Saint-Jean, les seuls pour l'ensemble des Amériques à avoir un tel évènement.

Nous serons de retour en 2020 pour organiser une autre Traversée internationale de Piopolis à Lac-Mégantic. Alors, en tant que membre du comité organisateur de la Traversée internationale, j'invite pour 2020, les Piopolissois à venir encourager ces nageurs venant de partout sur la planète.

VISITE SPÉCIALE AU QUAI DE PIOPOLIS

Samedi le 10 août dernier nous avons reçu huit plongeurs venant de Sherbrooke appartenant au club Aquamundo. Nos visiteurs ont procédé à un nettoyage du fond du lac. Deux se sont dirigés vers la ferme de Bruno Grenier, deux vers la Pointe-aux-Bouleaux et deux autres ont travaillé près de la marina.

Le nettoyage n'a pas permis d'amasser de gros objets, mais de vieilles bouteilles, des chaudrons et d'autres trucs furent remontés. Selon eux, le fond du lac chez nous est assez propre. Malheureusement, les deux plongeurs qui se sont dirigés vers la Pointe-aux-Bouleaux ont coulé l'embarcation qui a pu être récupérée subséquemment.

J'avais aussi demandé de vérifier l'état de la matière en suspens qui cause des petits problèmes au camping par journée de grands vents du sud. Les plongeurs ont confirmé qu'il s'agit bien de cellulose provenant des billots au fond du lac.

Merci à tous ces plongeurs !

SOMMAIRE

Le mot du maire 1
Les échos du Conseil 3
Relocalisation de Postes Canada 4
Usage de l'Écocentre 4
L'inspecteur municipal 5
Le Scotch Cap et la cohabitation des usages 6
Des nouvelles du comité des aîné(e)s de Piopolis 7
Des nouvelles de la FADOQ 7
Des nouvelles de l'Association touristique et culturelle de Piopolis 8
Des nouvelles de l'Afeas 9
Des nouvelles de la Fabrique 10
Rencontre : Chantal Ladouceur et le mini Compostelle . . 10
Festival Saint-Zénon-de-Piopolis 12
Publicités 14

ÉQUIPE DU JOURNAL

RÉDACTION, CONTENU ET RÉVISION

Isabelle Cameron
Gestion des textes et coordination

Nicole Charette
Représentante du Conseil municipal

Danielle Goulet
Révision

PHOTOGRAPHIES

Huguette Caza, Serge Gaudard, Mindy Giroux, Peter Manning et Lucie Lafontaine

INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Mélanie Nadeau – MelanieNadeau.com

VERSION NUMÉRIQUE

www.piopolis.quebec | Le Citoyen

Dépôts légaux : 4e trimestre 2019
© Bibliothèque et Archives nationales du Québec
© Bibliothèque et Archives Canada
ISSN/ISBN 1 486-5750

LES ÉCHOS DU CONSEIL

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis du **3 juin 2019**, les membres ont notamment :

- Donné l'avis de motion, concernant l'adoption à une séance subséquente du règlement numéro 2019-06 — règlement d'emprunt 2019-06 — décrétant une dépense de 327 000 $ et un emprunt de 213 650 $ pour l'acquisition d'un camion de voirie incluant des équipements de déneigement
- Donné l'avis de motion et procédé aux dépôts de nouveaux règlements harmonisés par les municipalités de la MRC du Granit concernant :
  - Le bon ordre et la paix publique
  - La circulation
  - Les nuisances
- Accepté l'offre de la Caisse Desjardins du Lac Mégantic – Le Granit pour l'émission du nouveau billet municipal de 53 172 $ (refinancement) et lié au règlement d'emprunt numéro 2008-12
- Approuvé la liste de destruction des archives préparée par HB Archivistes SENC et autorisé la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents
- Autorisé les procédures nécessaires à l'appel d'offres pour la vente de l'immeuble situé au 431 rue Principale, au prix de départ équivalent à la valeur foncière (terrain et bâtiment)
- Procédé à un nouveau partage des dossiers et des comités entre les élus(es)
- Confirmé l'acquisition des produits et services de Priorité StraTJ tels que présentés dans leur offre de service au montant de 8 064 $, plus taxes applicables, soit payé à même le poste budgétaire Plan mesures d'urgence
- Autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à rédiger et à publier l'appel d'offres pour l'achat d'un camion de type 10 roues incluant des équipements de déneigement
- Retenu les services d'Avizo pour la validation du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée au montant de 1 774 $, plus taxes applicables, payé à même le poste Entretien nouveau réseau aqueduc
- Donné un mandat à Nuvac Éco-Science Inc. pour le traitement du réseau d'égout de la municipalité au coût de 4 137 $, plus taxes applicables, payé à même le poste budgétaire Entretien et réparation réseau eaux usées
- Retenu les services de A1 Gestion parasitaire pour un montant de 1 235 $, plus taxes applicables
- Adhéré en tant que membre régulier au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis du **2 juillet 2019**, les membres ont notamment :

- Accepté l'offre de la Caisse Desjardins du Lac Mégantic – Le Granit pour l'émission du nouveau billet municipal de 40 000 $ lié au règlement d'emprunt numéro 2014-14
- Autorisé le maire, M. Peter Manning, à s'inscrire à la formation Communiquer efficacement donnée par la Fédération québécoise des municipalités
- Autorisé le maire à s'inscrire au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui a lieu du 26 au 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec
- Mandaté la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton, bureau de Lac-Mégantic, pour auditer la reddition de compte finale de la municipalité de Piopolis dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018
- Autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'affichage de poste pour recruter un troisième employé au déneigement pour la saison hivernale 2019-2020
- Adopté le règlement numéro 2019-06 décrétant une dépense de 327 000 $ et un emprunt de 213 650 $ pour l'acquisition d'un camion de voirie incluant des équipements de déneigement
- Adopté les règlements suivants :
  - 2019-07 concernant le bon ordre et la paix publique
  - 2019-08 relatif à la circulation
  - 2019-09 sur les nuisances
- Donné l'avis de motion et procédé aux dépôts de nouveaux règlements harmonisés par les municipalités de la MRC du Granit concernant :
  - 2019-10 relatif aux systèmes d'alarme
  - 2019-11 relatif au stationnement
- Confirmé à la MRC du Granit son intérêt à participer à l'achat regroupé de deux unités intérieures et deux unités extérieures
- Confirmé son intention de participer à la collecte de plastiques agricoles via conteneurs et mandaté la MRC du Granit pour gérer la négociation des ententes avec les fournisseurs de services, à savoir Sanitaires Lac-Mégantic 2000 inc. (revalorisation) et Services sanitaires Denis Fortier inc. (cueillette)
- Procédé, avec les municipalités de Frontenac, Marston et Lac-Mégantic, à l'acquisition d'un ponton usagé pour la somme de 3 500 $
- Autorisé l'émission de permis en lien avec le PIIA

LES ÉCHOS DU CONSEIL

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

- Autorisé l'envoi de deux résolutions d'appuis au CPTAQ concernant les lots 5 206 625 et 626, et 5 206 548
- Autorisé le permis d'usage temporaire pour le Bazar de l'Église pour la période estivale, sans frais puisque le Bazar est opéré à des fins caritatives
- Transmis ses félicitations à l'organisme Trans-Autonomie fondé en 1979 qui fête cette année ses 40 ans avec la dénomination Transport adapté et collectif du Granit

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis du **12 août 2019**, les membres ont notamment :

- Adopté les règlements suivants :
  - 2019-10 sur les alarmes
  - 2019-11 relatif au stationnement
- Reçu le dépôt du certificat relatif à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter en lien avec le règlement d'emprunt 2019-06
- Accepté que le télécommunicateur Cogeco dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets exploratoires du gouvernement provincial et exigé que le projet prévoit un déploiement de fibre à la maison
- Accepté l'offre déposée par Mme Geneviève Bureau au montant de 30 001 $ pour l'acquisition du 431 rue Principale
- Confirmé l'embauche de M. Mario Calvé en tant que chauffeur de camion de déneigement pour la saison hivernale 2019-2020
- Procédé au remplacement du panneau afficheur de vitesse vandalisé par un modèle alimenté à l'énergie solaire de Kalitec au prix de 4 995 $, plus taxes et frais de transport
- Accepté l'offre de compensation du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de 1 114,29 $ pour les opérations de déneigement 2018-2019
- Accordé le contrat d'achat au Centre du Camion (Amiante) Inc. pour le camion 10 roues 6X4 2020 International avec équipements de déneigement neufs Tenco, incluant la garantie prolongée pour un montant de 322 500 $, plus taxes applicables
- Autorisé une dérogation mineure
- Autorisé l'émission de permis en lien avec le PIIA

Relocalisation de POSTES CANADA

La Municipalité s'est engagée, avec la vente de l'immeuble situé au 431 rue Principale, à soutenir notre bureau de poste dans la relocalisation de ses services à l'intérieur de l'édifice municipal. Le déménagement sera complété vers le début du mois d'octobre.

USAGE DE L'ÉCOCENTRE

par Nancy Roy, greffière
pour la Ville de Lac-Mégantic

La Ville de Lac-Mégantic opère un écocentre afin d'offrir à ses contribuables un service intégré de gestion des matières résiduelles. Des ententes particulières sont intervenues avec les municipalités de Ste-Cécile et Milan afin que leurs contribuables puissent bénéficier de ces services.

Ce printemps, suite à la collecte de vos encombrants sur votre territoire, votre entrepreneur est venu porter les pneus usagés à l'écocentre. Quoiqu'aucune entente intermunicipale à cet effet ne soit intervenue, cela était pratique courante par le passé. Les quantités de pneus apportées étaient, jusqu'à l'année dernière, assez minimes qu'elles n'engendraient pas de coûts supplémentaires pour la Ville de Lac-Mégantic.

Or, ce printemps, les quantités de pneus apportées à l'écocentre ont été inhabituellement « gigantesques ».

Étant donné que :

1. L'écocentre n'est pas un centre d'entreposage ou de transbordement des pneus usagés
2. Les surfaces de l'écocentre sont limitées
3. Nous n'avons pas suffisamment d'heures de main-d'œuvre, particulièrement du mois de mai à novembre de chaque année, pour gérer un tel volume de pneus

Il est donc de notre devoir de vous informer que vous devrez dorénavant gérer les pneus usagés et ne plus les apporter à l'écocentre.

Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous invitons à communiquer avec Mme France Bergeron, directrice des Services techniques à la Ville de Lac-Mégantic.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'INSPECTEUR MUNICIPAL

par Serge Gaudard, inspecteur en bâtiment et en environnement

Chaque année lors de la période estivale il faut expliquer clairement l'interdiction des roulottes sur l'ensemble du territoire de la MRC du Granit. Voici des extraits du règlement de zonage 2017-008 de Piopolis.

8.2.2 ROULOTTES

« Les roulottes ne sont permises que dans les terrains de camping. Cependant l'entreposage d'une roulotte dans la cour arrière d'une habitation est autorisé pourvu qu'aucune personne n'y réside en aucun moment, et à la condition de respecter les normes relatives à l'implantation des bâtiments accessoires. » (sous-section 7.3.2)

8.2.3 RÈGLES D'EXCEPTION

« Dans toutes les zones, les maisons mobiles et les roulottes sont autorisées à des fins d'habitation pour remplacer temporairement une habitation endommagée ou détruite par un incendie ou un sinistre. Dans un tel cas, la roulotte ou maison mobile doit être enlevée dans un délai de 6 mois dudit sinistre. Dans les zones agroforestières, les maisons mobiles et les roulottes installées temporairement lors des périodes intensives d'exploitation forestière sont autorisées pour toute la durée des travaux. Elles doivent être enlevées au plus tard 30 jours après la fin des travaux.

De plus, les maisons mobiles et les roulottes sont autorisées à des fins d'habitation durant la durée de validité d'un premier permis de construction d'un bâtiment principal. Dans ce cas précis, la maison mobile ou la roulotte pourra être utilisée pour une période maximale de 36 mois. »

LES RIVES ET LE LITTORAL

Normes particulières relatives aux rives :

- Sur la rive sont interdits tous les ouvrages, toutes les constructions et tous les travaux
- La rive fait 15 m à partir de la ligne des hautes eaux
- Pour le lac Mégantic, la ligne des hautes eaux correspond à la cote d'altitude 395,69 m
- Entre 395,69 m et l'eau, nous sommes dans le littoral. C'est le domaine hydrique, il est public.

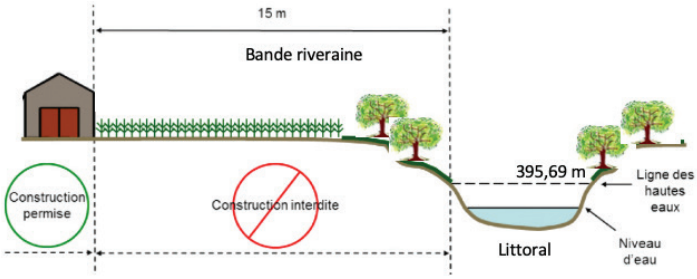

Travaux relatifs à la végétation qui sont acceptés : coupe nécessaire à l'aménagement d'une ouverture de cinq mètres de largeur donnant accès à l'eau. Il ne peut y avoir plus d'une ouverture d'accès par terrain (incluant la descente à bateaux). Cette ouverture doit être aménagée de façon à conserver la végétation herbacée et à ne pas créer de problèmes d'érosion. Lorsque possible, le tracé de l'ouverture doit faire un angle horizontal maximal de 60° avec la ligne de la rive et du littoral.

Avant tout travail concernant votre propriété, veuillez me contacter pour vous assurer du respect des règlements en cours. Je suis disponible au bureau municipal les lundis et mardis.

Le Scotch Cap et la cohabitation des usages

par Nicole Charette, conseillère municipale

Deux représentants de Domtar ont tenu à rencontrer des représentants de la Municipalité et du CDLP afin de discuter du déroulement des travaux de coupe jardinière et de l'aménagement des nouveaux sentiers rustiques.

Tous ont convenu que l'enthousiasme des marcheurs de Piopolis a fait en sorte que l'aménagement du nouveau sentier rustique a été un peu précipité. Malgré tous les moyens pris par les travailleurs de Domtar pour réduire l'impact des ornières créées pour faciliter les travaux de débardage, le passage est devenu difficile à plusieurs endroits et certains repères ont été déplacés.

La Municipalité a donc choisi de maintenir l'accès fermé à une partie des sentiers rustiques afin d'assurer la sécurité des marcheurs. Le CDLP, responsable de l'aménagement des sentiers, et Domtar proposeront sous peu une solution à cette situation.

Malgré la bonne volonté de chacune des parties, il peut arriver que l'information soit déficiente et que des situations regrettables se produisent. Malheureusement, les travaux ont suscité des réactions négatives de la part de certains citoyens, souvent à cause de la méconnaissance de la planification et de la nature des travaux qui sont dans l'intérêt de la forêt. La Municipalité s'est donc engagée à travailler de concert avec l'équipe de Domtar et le Club de chasse de la famille Stearns afin d'harmoniser les usages et d'assurer la sécurité des marcheurs. Nous souhaitons rappeler à la population que le Scotch Cap est situé sur les terrains de Domtar et que nous voulons maintenir cette belle collaboration qui permet de maintenir notre droit de passage.

En conclusion, voici un extrait du journal Le Soleil du 16 août dernier qui permet de mieux comprendre le travail effectué par Domtar sur son territoire.

« Déforestation et exploitation forestière : une méconnaissance des concepts

Avec plus de 760 000 kilomètres carrés de forêt répartis sur le territoire du Québec et près de 60 000 emplois directs liés au milieu forestier, il est normal de présumer que la culture forestière est présente dans le discours des Québécois. Pourtant, il persiste une méconnaissance importante des concepts entourant l'aménagement de nos forêts chez une grande proportion de la population.

La population confond régulièrement – à tort – l'exploitation forestière et la déforestation. Il s'agit en fait de deux concepts fondamentalement opposés. La déforestation réfère à l'action de modifier la vocation de la forêt pour en modifier l'utilisation, tandis que l'exploitation forestière veut assurer la pérennité de la forêt.

Au Québec, on cherche à engendrer une durabilité dans les pratiques forestières, et ce, pour plusieurs raisons économiques, sociales et environnementales. Tout d'abord, il faut savoir que l'ensemble des activités effectuées en forêt au Québec est encadré par une loi vouée à l'aménagement durable du territoire. En effet, le nouveau régime forestier du Québec est fondé sur l'aménagement écosystémique ; une approche qui considère les forêts comme des écosystèmes. Cette approche s'inspire des forêts naturelles et du cycle des perturbations pour guider la planification des travaux. Aussi, on estime que près de 210 communautés au Québec dépendent, à divers degrés, de la forêt pour leur survie. Pour le bénéfice des générations futures, il est donc essentiel d'assurer le maintien et la productivité de la forêt. On fait ici référence à l'exploitation forestière. »

DES NOUVELLES DU COMITÉ DES AÎNÉ(E)S

par Nicole Charette et Marie-Claude Dussault

PRENONS NOS PIEDS EN MAIN !

Plus d'une quinzaine de personnes ont rencontré Julie Bernier, podologue, pour des soins de pieds. Les gens ont tous été très satisfaits des services offerts et ont été à même d'en constater les bienfaits.

Madame Bernier continue d'offrir ses services au rez-de-chaussée de la Maison culturelle les mardis ou mercredis, sur rendez-vous seulement. Vous pouvez prendre rendez-vous avec elle au Centre Relais détente en composant le 819 583-6070.

PROGRAMME BONNE ROUTE, MA CONDUITE AUTOMOBILE ACTUALISÉE !

RAPPEL : il ne reste que quelques places pour vous inscrire

Cette formation, offerte par l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) s'adresse à toute personne qui désire renouveler ses compétences au volant.

La formation de six heures permet aux participants de :

- Mettre à jour et approfondir leurs connaissances
- Conduire le plus longtemps possible, en toute sécurité
- Identifier les changements physiques pouvant avoir une incidence sur leur capacité de conduire de façon sécuritaire
- Revoir le Code de la sécurité routière
- Réviser la signalisation
- Améliorer leur confiance au volant

Le comité des aînés(es) offre cette formation à Piopolis

Où : **Maison Culturelle Laurier-Gauthier**
Quand : **18 septembre 2019**
Durée : **9 h à 16 h incluant une pause pour le dîner**
Coût : **50 $ payable lors de l'inscription**

Notez que le nombre de participants est limité à 20 personnes.

La formation, donnée par une personne qualifiée, est présentée sur PowerPoint et assortie de plusieurs vidéos. Le participant reçoit un guide d'accompagnement, un feuillet de signalisation et une attestation à la fin de la formation.

Inscrivez-vous avant le 8 septembre 2019 auprès de Michelle Plamondon au 819 583-2950 ou Nicole Charette au 819 349-4617.

CONFÉRENCE DE COLETTE ROY-LAROCHE

L'ancienne mairesse de Lac-Mégantic sera à Piopolis le 24 septembre prochain. Elle nous parlera de sa vie et de sa carrière de politicienne. Nous l'accueillerons à la Maison culturelle Laurier-Gauthier, en après-midi à compter de 13 h 30.

Comme les places sont limitées, faites-nous part de votre intérêt en contactant : Michelle Plamondon au 819-583-2950 ou Nicole Charette au 819-349-4617

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

par Carolle Fortier, secrétaire-trésorière FADOQ

DATE LIMITE D'ADHÉSION

Vous avez jusqu'au 27 septembre pour vous procurer votre carte de membre de la FADOQ de Piopolis au coût de 25 $. Veuillez vous présenter au local de l'âge d'or, situé dans l'édifice municipal, les mercredis dès 13 h.

Pour plus d'information, contactez Mme Carolle Fortier au 819 583-3238 ou M. Réal Grenier au 819 583-3950.

La reprise des activités régulières se fera en septembre. N'oubliez pas votre rendez-vous mensuel pour un dîner au local le dernier mercredi du mois.

TOURNOI DE PÉTANQUE

Le tournoi de pétanque a eu lieu le mardi 27 août. Merci à tous ceux qui ont participé.

SANTÉ PRÉVENTION

La Table de concertation des personnes aînées de la MRC du Granit vous invite à la Journée prévention 2019, le vendredi 27 septembre 2019 de 8 h 30 à 15 h à la Polyvalente Montignac.

Au programme de la journée : tables d'informations, conférences, dîner, prix de présence et spectacle de Maxime Landry.

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès de Carolle ou de Réal au coût de 25 $.

Bienvenue à tous !

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE & CULTURELLE DE PIOPOLIS

par Nicole Charette

Plusieurs activités se sont déroulées à la Maison culturelle Laurier-Gauthier tout au long de l'été. Grâce au support financier de la MRC dans le cadre de son Fonds de développement culturel, les membres de l'ATCP ont mis en place une série d'événements qui a su plaire à un large public. Ainsi, l'offre culturelle de Piopolis a été bonifiée et les visiteurs avaient de quoi satisfaire leur curiosité et leur envie de découvrir ce village dynamique.

Voici l'éventail des activités qui ont eu lieu au rez-de-chaussée de la Maison culturelle cet été.

VENDREDI 21 JUIN

Propos et confidences sur la poésie

25 personnes ont assisté à la conférence de Paul Dostie qui a parlé de la poésie au quotidien, à laquelle on recourt plus souvent qu'on le croit. Une présentation à la fois touchante et drôle qui a su ravir les spectateurs.

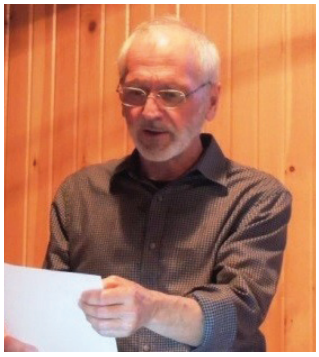

Paul Dostie

Dr Michel Lebel

VENDREDI 19 JUILLET

Le cerveau et la musique. Quoi de plus fascinant !

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la conférence du Dr Lebel. Selon lui, peu importe l'époque ou la région du globe, la musique a toujours été présente dans l'histoire humaine et a vraisemblablement précédé l'apparition du langage.

« La musique déclenche dans le cerveau la sécrétion de certains produits comme la dopamine qui est associée au plaisir », précise Dr Lebel qui est également musicien.

SAMEDI 29 JUIN ET DIMANCHE 28 JUILLET

Rencontres avec les artisans

Rencontres avec des artisans régionaux qui nous ont offert des produits d'une grande qualité et qui ont pris le temps d'expliquer leur travail à tous ceux et celles qu'ils ont rencontrés.

Étienne Verreault, artisan coutelier

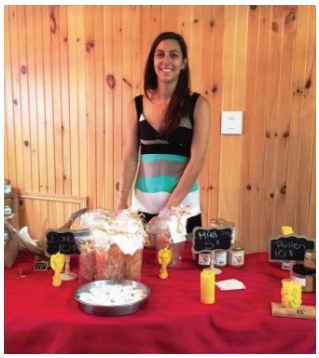

Tammy-Lyne Comtois, apicultrice

Catherine Bureau, créatrice de bijoux

André Paré, fabricant de mouches

SAMEDI 3 AOÛT ET DIMANCHE 4 AOÛT

Michel Boire, sculpteur d'oiseaux

Michel Boire a fait plusieurs démonstrations de son travail et a fabriqué « live » plusieurs oiseaux aux allures rigolotes, mais combien humaines.

Michel Boire

Michel Boire et des membres de l'ATCP ont accueilli les enfants qui se sont bien amusés à habiller leur oiseau en bois.

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE & CULTURELLE DE PIOPOLIS

par Nicole Charette

EXPOSITION EN COURS

Du 21 juin au 2 septembre, l'exposition La vie cachée des pierres continue d'accueillir de nombreux visiteurs qui découvrent cette étonnante collection des œuvres de Laurier Gauthier.

DES NOUVELLES DE L'AFEAS

par Carolle Fortier, présidente et Lucie Fortier-Grenier, secrétaire-trésorière

RETOUR SUR LE GRAND TOUR DU LAC MÉGANTIC

Grand merci aux nombreux bénévoles qui se sont impliqués dans la réalisation de la 28e édition de cette activité. Plus de 400 dîners ont été servis aux cyclistes et aux bénévoles.

Bravo !

ADHÉSION ET ACTIVITÉS À VENIR

- Cette année nous comptons 77 membres qui ont renouvelé leur adhésion à notre Afeas locale. Merci de votre implication afin que la voix des femmes se fasse entendre.
- Quatre membres du CA se sont rendus à l'assemblée générale annuelle le 23 août 2019 au Château Joliette. Le thème de cette année était Le travail invisible ça compte !
- Nos activités débuteront avec l'Envol le mardi 10 septembre à Sherbrooke. Nous contacterons nos membres quand la date de notre première réunion sera arrêtée.

Bonne année Afeas !

DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

par Diane Lafontaine, présidente du Conseil de gestion

BAZAR À L'ÉGLISE

Cette collecte de fonds annuelle se terminera la fin de semaine de la fête du Travail. MERCI aux centaines de personnes qui ont gravité autour de ces 1001 belles choses : pour les donner, pour les placer ou encore pour les acheter. C'est une activité rassembleuse qui procure de belles rencontres surprises et qui fait le bonheur des vacanciers et des touristes. À l'an prochain !

CUEILLETTE DES CANETTES ET BOUTEILLES DE VIN

Elle se tiendra le samedi 7 septembre à 9 h. Cela fait plus de 12 ans que cette activité se tient deux fois par année, soit la fin de semaine qui suit la fête du Travail et celle qui suit la fête des Mères : cueillettes automnales et printanières ! MERCI à tous les bénévoles qui s'impliquent dans cette activité.

NETTOYAGE DES BOISÉS DU CIMETIÈRE

Besoin d'aide en septembre pour une grande corvée de nettoyage des deux côtés boisés du cimetière. Les gestionnaires nettoieront le sous-bois d'une bande de 15 mètres conservé pour garder un certain cachet d'intimité à ce lieu sacré. Les gars, nous avons besoin de bras et de scies à chaîne !

Une petite collation chez Bibiane suivra cette activité. Si vous êtes disponibles pour vous joindre à nous, contacter Messieurs Luc Bourgault ou Florian Grenier au 819 583-1286 ou 819 583-0270.

LES FLEURS

Un rappel au sujet des fleurs sur les monuments funéraires. Elles seront remisées au charnier dans la semaine de l'Action de grâce. Cette corvée est effectuée uniquement pour les garder belles plus longtemps.

Important : en mai, l'avis de recherche dans ce journal pour trouver le propriétaire d'un superbe arrangement floral non identifié a été vain. Donc au printemps 2020 il sera déposé sur un monument… Lequel ?

À suivre !

RENCONTRE : CHANTAL LADOUCEUR ET LE MINI COMPOSTELLE

par Mindy Giroux

Rencontre avec Chantal Ladouceur, une femme sympathique qui a fondé le parcours pédestre du mini Compostelle avec Daniel Montpetit, Louise Bergeron et André Tanguay.

L'IDÉE

Tout d'abord, je lui demande : d'où vient l'idée de faire un mini Compostelle ?

Elle me répond que lorsqu'elle a commencé le projet elle habitait à Longueuil. L'idée est venue après la catastrophe à Lac-Mégantic. Il y avait beaucoup d'aide pour la ville de Lac-Mégantic et peu pour les villages autour. Elle a regardé les cartes routières et découvert que le circuit fait le tour du massif et communique pour se rendre à Lac-Mégantic. Tout était déjà en place. Ça a pris deux ans pour monter le projet. En disant « Compostelle », les gens comprennent en quoi consiste le parcours : on marche avec le sac à dos, de village en village, pour se ressourcer.

LES SENTIERS

Il y a des gens qui viennent de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pour faire le parcours. Chaque individu a son histoire pour entreprendre et réaliser le parcours. Certains, endeuillés, le font pour trouver des réponses. D'autres le font pour le côté physique, pour se surpasser. À ce propos,

RENCONTRE : CHANTAL LADOUCEUR ET LE MINI COMPOSTELLE (SUITE)

par Mindy Giroux

un citoyen de Piopolis veut d'ailleurs faire le parcours de 115 km en 24 heures !

Ils ont écrit le topoguide qui est très apprécié. Ils ont également écrit l'histoire de chaque village que les randonneurs traversent. Entre autres, on parle des Abénaquis et des Écossais. Dans le livre, il y a les cartes de chaque municipalité, les étapes et les services offerts.

L'organisme a commencé à faire un sentier poétique avec des poèmes sur chacun des villages.

À Piopolis, vous pourriez apercevoir des randonneurs sur le Chemin Bury, Chemin du Vieux village, Rang des Grenier, Croissant de lune, Chemin des Pionniers, puis sur la route 263. Il y a des bancs à quelques endroits stratégiques pour se reposer.

Il y a de l'hébergement offert à Piopolis, dont l'Auberge au soleil levant, le Gîte côté lac, le Magasin général et les yourtes de l'Hébergement aux cinq sens. Les randonneurs apprécient que l'on puisse déjeuner et souper là où ils choisissent de poser leur sac à dos pour la nuit.

Pour les gens le coup de cœur côté paysage c'est Piopolis. C'est le plus beau des petits villages. Les gens apprécient énormément le Croissant de lune. Il y a aussi le marécage des Scots, sur le chemin de Franceville.

Saviez-vous qu'il y a plus de 800 parcours dans le monde ? Un livre vient d'être publié en Europe et le mini Compostelle en fait partie.

À SAVOIR

Que doit-on prévoir comme équipement de marche ?

Un sac à dos de moins de 18 livres. Il faut de l'eau et des vêtements. C'est le même équipement que ceux qui font Compostelle. Le parcours complet de 115 km prend en moyenne cinq jours, mais cela peut prendre jusqu'à dix jours.

Est-ce qu'un débutant peut faire le parcours ?

Oui, par contre on conseille de faire la première section, car elle est moins côteuse. On suggère un à deux mois d'entraînement avant de venir. On doit être habitué de marcher trois fois par semaine durant 2 h. Il y a des gens de tous âges qui font le parcours.

Quel est le meilleur moment dans l'année pour faire le mini Compostelle ?

Le mini Compostelle est ouvert de la mi-mai à la mi-septembre. D'après Chantal, il y a beaucoup de monde à l'ouverture en mai, car ils veulent marcher lorsqu'il ne fait pas trop chaud. Plusieurs aiment également les mois d'août et septembre pour les couleurs. On arrête le parcours à la mi-septembre, car la chasse débute, question de sécurité.

Nouveauté

Ils sont en train de travailler un nouveau concept avec chien : la cani-randonnée. Par contre, cela est demandant pour le chien surtout lorsqu'il fait très chaud. Cela n'est pas recommandé au-dessus de 22 degrés. Dans la région de Mégantic, il y a 21 endroits de marche où les chiens sont acceptés. À Piopolis, il y a le Scotch Cap (selon l'accès) et le sentier des clochers qui sont intéressants. Plusieurs hébergements acceptent les chiens. Il y a aussi l'option rando-kayak qui est très intéressante pour les amateurs de kayak.

Accompagnement

Bien que certaines personnes désirent faire le parcours seul, de l'accompagnement est disponible. Il y a le guide accompagnateur, Jean-Marie Croteau, qui vient toujours en début de saison. Il y a aussi Carole Labrie qui accompagne les gens en deuil ou en thérapie. Elle propose des ateliers qui portent à réfléchir et donne des outils pour que les gens trouvent des réponses en eux.

Parlons des « Pas de solidarité » !

Cette initiative vise à aider l'organisme à ajouter des aires de repos pour l'entretien. Cela aide également à payer les employés. Cela coûte 20 $ et l'organisme offre un reçu imposable. Sur le site web il y a un onglet « Pas de solidarité » et tous les gens qui contribuent à l'organisme y sont affichés.

On s'informe et on s'inscrit où ?

On se rend sur **randonneemegantic.ca** pour s'inscrire ou pour plus d'information.

Bonne randonnée et merci à l'équipe pour ce mini Compostelle !

FESTIVAL SAINT-ZÉNON-DE-PIOPOLIS

par Brenda Grenier, Doris Dion, responsable des communications avec les médias
et Andrée Létourneau, responsable marketing

CONCERT INTIME DU 12 JUILLET

C'est dans une ambiance décontractée que s'est déroulé le concert intime de la programmation 2019 du Festival devant une assistance composée d'une soixantaine de personnes (parents, amis, professeurs et citoyens de Piopolis) à la Maison culturelle le 12 juillet dernier.

Tout d'abord, il faut rappeler que depuis 2015, le Comité culturel de Piopolis inc. ainsi que la Fondation Festival du lac Massawippi offrent des bourses, pour l'achat d'instruments de musique, à des jeunes musiciens de la région afin de les encourager à approfondir leur passion.

En 2019, le Comité culturel a décidé d'aller plus loin en accordant un temps de scène aux récipiendaires des bourses. C'est pourquoi Rémi Bolduc, Thomas Lévesque, Laurence Couture, Sébastien Boulette et Gaya L'Écuyer-Fontaine, tous de Lac-Mégantic, ont pu transmettre leur amour de la musique et du chant. Leurs prestations ont été précédées de celles de Jade Gosselin et d'Arnaud Villemaire accompagnés de leur professeur Catherine Demange, tous résidents de Piopolis.

Nous félicitons chaleureusement les jeunes musiciens/chanteurs pour cette soirée où ils ont su démontrer leur talent, leur courage et leur persévérance. Vraiment, ils peuvent être fiers d'eux et nous le sommes aussi.

CONCERT DU 27 JUILLET À L'ÉGLISE DE PIOPOLIS

Encore des moments enchanteurs au Festival St-Zénon-de-Piopolis, le samedi 27 juillet dernier ! Jean-Marc De Raeve et le Trio Soul Station, ont fait vibrer les murs de l'église du village et fait promener le public dans un superbe voyage à travers diverses époques musicales. Leur « Dialogue en musique » a charmé l'auditoire que ce soit par des interprétations de folk, soul, pop ou jazz. Ils ont su rendre hommage aux plus grands compositeurs et interprètes.

Jean-Marc De Raeve et le Trio Soul Station, composé de Vincent Beaudoin de Lac-Mégantic, Valérie Paquet et Simon Bergeron de Sherbrooke étaient accompagnés de Guillaume Gilbert à la guitare et du contrebassiste, Jonathan-Guillaume Boudreau, également de Sherbrooke. Tout un ensemble ! Les deux chanteurs se sont succédés sur la scène pour nous offrir des moments inoubliables.

Nous recevrons Roch Voisine, exceptionnellement dimanche 22 septembre à 19 h pour un concert acoustique où il sera accompagné par deux musiciens. Ce concert sera présenté sans intermission et les portes de l'église ouvriront à 18 h 15.

CE CONCERT EST DÉJÀ COMPLET – AUCUN BILLET N'EST DISPONIBLE

CONCERT DIANA PANTON LE 17 AOÛT : UN SUCCÈS

Soirée romantique ! Douceur et tendresse ! Ce sont les mots qui s'imposent devant le spectacle de Diana Panton, offert samedi 17 août à l'église Saint-Zénon-de-Piopolis. Mme Panton et ses excellents musiciens de grande renommée, Guido Basso, Reg Schwager et Neil Swainson, nous ont enchantés toute la soirée.

Chaque musicien a su profiter de son moment de gloire permettant aux spectateurs d'apprécier pleinement cette expérience musicale unique et la qualité de leur art.

FESTIVAL SAINT-ZÉNON-DE-PIOPOLIS

par Andrée Létourneau

Crédit conception: Nancy Lacasse l'Écho de Frontenac

Turmel
Esso
Les Pétroles R. Turmel inc.
4575, rue Latulippe
Lac-Mégantic
(Québec) G6B 3H1
819-583-3838
real.turmel@turmel.ca
marc.chenel@turmel.ca

CHALET 4 SAISONS À LOUER
FORMULE TOUT INCLUS
À Piopolis,
sur les rives
du lac Mégantic
Info : 819 583-3424
(Lyne)
Site web :
www.havredepaix.info

499 rue Principale, Piopolis, Québec G0Y 1H0
Téléphone : 819 583-5697
www.aubergeausoleillevant.ca

CENTRE
FUNÉRAIRE
DU GRANIT
MOUVEMENT COOPÉRATIF
Manon Grenier
Directrice générale
3844, rue du Québec-Central
Lac-Mégantic, Qc.
G6B 2C6
Tél.: 819 583-2919
800 667-2919
Fax: 819 583-3743
cfgranit@bellnet.ca
www.cfgranit.qc.ca

Atelier Création
*Tournage du bois
Galeries et ornements
*Enseignes en bois
*Usinage CNC
*Meubles extérieurs
en bois
Sonia Carrier, Pascal Brault
195 Rg. Clinton (rte 161), Woburn (Qc)
Tél.: (819) 544-2031 Fax: (819) 544-2133
Courriel: ateliercreation@hotmail.ca

Centre de Rénovation
Home hardware
DIANE POULIN, Propriétaire
3707, rue Laval, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 1A5
819.583.3336
819.583.2814
dpoulin@entperinet.com
LES ENTREPRISES PÉRINET INC

Informez-vous

La Municipalité de Piopolis vous garde informés par son site internet www.piopolis.quebec et avec sa page facebook www.facebook.com/Municipalité-de-Piopolis

Aimez notre page facebook et partagez-la avec vos amis

STATION SERVICE ESSENCE ET DIÉSEL

VALERO

- Essence ordinaire: 0,889 $ Can./le litre modifiable sans préavis
- Diésel

PEPIN'S GENERAL STORE, INC.
6065 Arnold Trail
Coburn Gore, ME 04936
Phone: 207.297.2651
Fax : 207.297.2651

DINDES SURGELÉES: 0,68 $ US / la livre

PEPIN'S GENERAL STORE, INC.
207.297.2651

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	07 h - 20 h
Mardi	07 h - 20 h
Mercredi	07 h - 20 h
Jeudi	07 h - 20 h
Vendredi	07 h - 20 h
Samedi	07 h - 17 h
Dimanche	07 h - 17 h

LOTERIE

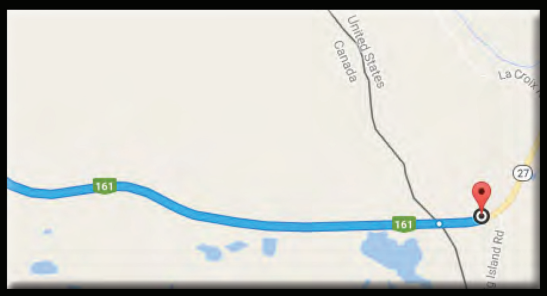

Hébergement Mégantic
Vous souhaitez louer votre chalet dans la région de Mégantic pour le rentabiliser?
Vous recherchez un chalet à louer dans la région de Mégantic à court terme?
www.hebergementmegantic.com Tél. 819-582-2346

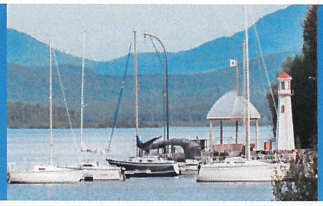

Notre engagement dans le milieu

La Caisse Desjardins de la Région de Mégantic
offre encore cette année,
une compensation monétaire dans la Municipalité
de Piopolis pour le développement du milieu.

Elle verse en 2017, la somme de 8 365 $
dans le fonds d'aide au développement de Piopolis.
Au cours des sept dernières années,
c'est plus de 62 198 $
qui a été versé dans ce fonds.

Le calcul est effectué sur la moyenne du volume d'affaires
maintenu par les résidents de Piopolis.

Les formulaires de demandes de dons et commandites pour
les organismes du milieu sont disponibles
au bureau de la Municipalité.

À chaque année, le volume d'affaires des résidents,
membres de la caisse est réévalué
et chaque augmentation de volume est bonifiée.

Voilà une formule gagnante pour tous les citoyens !

Desjardins
Caisse de Lac-Mégantic
–Le Granit

Siège social :

4749, rue Laval

Lac-Mégantic

Centre libre Piopolis :

454, rue Principale
Piopolis

Pour toujours mieux vous servir !

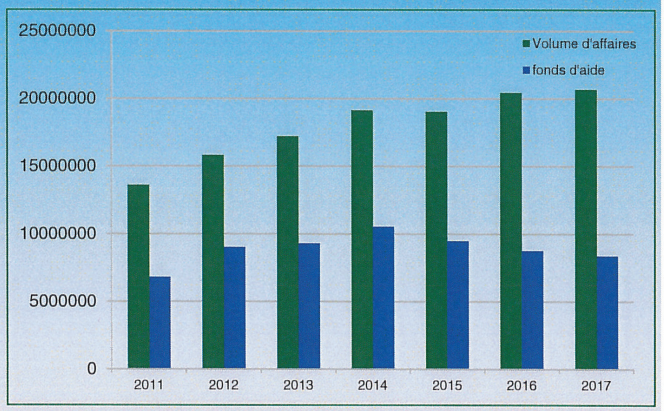

		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Vol d'aff.	M$	13 600 000$	15 817 616$	17 205 544$	19 121 790$	19 023 125$	20 433 354$	20 673 298$
Fds d'aide	K$	6 800$	9 018$	9 297$	10 519$	9 462$	8 737$	8 365$

CONSTRUCTIONS Sébastien Poulin

3953 Quebec Central Lac-Mégantic Qc RBQ 5610-4433-01

819-554-**8765** BUR 819-582-9358 CELL

constspoulin@hotmail.com sebastienpoulin.com